EXPRESSION DE BESOINS CISSL 2026/2027

Cette expression de besoins porte sur cinq besoins prioritaires du Centre : un véhicule de transport, du personnel spécialisé, le parrainage des cas sociaux, des équipements informatiques adaptés et des équipements de sport adaptés.

La liste est élaborée en fonction des objectifs du Centre et du type de pathologie de ses pensionnaires (au nombre de 21, âgés de 5 à 24 ans, effectifs 2026), vivant avec l'autisme, la trisomie 21 ou une déficience intellectuelle.

A/ Véhicule de transport

Objectif : Assurer le transport quotidien des pensionnaires

- Acquisition d'un bus de 25 places, neuf ou usagé, pour le transport des pensionnaires de la ville de Saint-Louis à Sanar (distance : une dizaine de km).
- Aménagements de sécurité : ceintures, marchepied ou rampe d'accès, trousse de premiers secours.
- Prise en charge du fonctionnement : chauffeur, carburant, assurance et entretien.
- Un accompagnateur à bord pour l'encadrement des enfants pendant les trajets.

Objectif : Favoriser les sorties pédagogiques et les stages

- Déplacements des jeunes adultes vers leurs lieux de stage en entreprise.
- Sorties éducatives, sportives et culturelles des différentes cohortes.

B/ Personnel spécialisé

Objectif : Encadrement quotidien, autonomie et socialisation

- Deux (2) éducateurs spécialisés pour le suivi individualisé des cohortes.

Objectif : Développement du langage et de la communication

- Un orthophoniste (vacations), notamment pour les enfants non verbaux.

Objectif : Développement moteur et stimulation sensorielle

- Un psychomotricien (vacations) pour la motricité, la coordination et l'éveil sensoriel.

Objectif : Suivi psychologique et accompagnement des familles

- Un psychologue (vacations) pour l'évaluation des enfants, le suivi du comportement et le soutien aux parents.

Objectif : Formation pré professionnelle des jeunes adultes

- Prise en charge des intervenants extérieurs pour les ateliers de poterie, couture et arts plastiques.
- Formation continue des éducateurs en poste aux méthodes adaptées à l'autisme et à la trisomie 21.

C/ Parrainage des cas sociaux

Objectif : Maintenir chaque enfant au Centre, quelle que soit la situation de sa famille

Le parrainage d'un enfant pour une année scolaire peut couvrir tout ou partie des postes suivants :

- Frais de prise en charge au Centre.
- Transport quotidien Saint-Louis – Sanar.
- Goûter et alimentation sur place.
- Matériel pédagogique et fournitures d'atelier.
- Suivi spécialisé (orthophonie, psychomotricité).

Objectif : Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes adultes

Le parrainage d'un jeune adulte en fin de parcours peut financer :

- Des stages dans des milieux sûrs, fiables et adaptés à son handicap.
- L'appui au démarrage d'une activité rémunératrice au terme de sa formation.

Chaque année, le parrain reçoit un bilan des progrès de l'enfant ou du jeune qu'il parraine.

D/ Équipements informatiques et tablettes adaptées

Objectif : Langage et communication (enfants avec autisme)

- Tablettes tactiles avec coque renforcée (dizaine).
- Un vidéoprojecteur avec écran pour les activités collectives.
- Une enceinte portable sur batterie avec deux micros sans fil et pied (type Ibiza Sound PORT15VHF-MKII) pour la sonorisation des activités et évènements.

E/ Équipements de sport adaptés

Objectif : Développement moteur, coordination et socialisation par le sport

- Une table de tennis de table avec raquettes et balles.
- Ballons de différentes tailles (basket, football, ballons souples et sensoriels).
- Un panier de basket réglable en hauteur pour le mini terrain du Centre.
- Vélos tricycles adaptés pour l'équilibre et la coordination.
- Petit matériel de motricité : cerceaux, plots, cordes à sauter et tapis de sol.

NB : Les apprentissages se déroulent pendant 4 jours/semaine de 9 h à 13 h.